



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMTÉ D'ABITIBI-EST
VILLE DE MALARTIC**

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 juin 2010 du
Conseil municipal de la Ville de Malartic tenue au 901, rue
Royale à Malartic à compter de 18h00.**

Avis de convocation : conformément aux *articles 323 et 338 de la Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)*, un avis de convocation pour la présente séance fut signifié à tous les membres du Conseil.

M. le maire, André Vezeau préside la présente séance.

Sont aussi présents :

Mme Sylvie Daigle, conseillère, district 1
M. Martin Ferron, conseiller, district 2
M. Guy Morrissette, conseiller, district 4
M. Daniel Magnan, conseiller, district 5
M. Jean Turgeon, conseiller, district 6

Est absent :

M. Jude Boucher, conseiller, district 3

Est également présente :

Lucie Roger, directrice générale, trésorière et greffière adjointe

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur le maire souhaite la bienvenue aux personnes présentes, constate le quorum (art. 321, L.C.V.) et déclare la séance ouverte.

**RÉSOLUTION
2010-06-304**

1.0.- Adoption de l'ordre du jour

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Guy Morrissette

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER l'ordre du jour ci-dessous en reportant le point 10.0 (Chandails Festival Western);

Adoptée.

ORDRE DU JOUR

- 1.0.- Adoption de l'ordre du jour;
- 2.0.- Adoption du règlement numéro 741 autorisant des travaux de construction pour la réfection de ruelles phase 2010 et des rues Fournière et des Érables et décrétant une dépense et un emprunt n'excédant pas 3 516 560 \$;
- 3.0.- Dossier loisirs : Municipalité de Rivière-Héva;



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic**

- 4.0.- Lampadaires de la rue Royale ;
- 5.0.- Nomination du comité sélection : appel d'offres 2010-249 de services professionnels en ingénierie plans, devis et surveillance des travaux pour la réfection des rues Fournière et des Érables ;
- 6.0.- Dossier Domtar ;
- 7.0.- Autorisation subvention Tour Abitibi 2010 ;
- 8.0.- Rapport des différents comités des élus ;
- 9.0.- Malartic en santé ;
- 10.0.- Chandails Festival Western;
- 11.0.- Travaux de réfection au Centre Michel Brière;
- 12.0.- Levée de la séance;

**RÉSOLUTION
2010-06-305**

- 2.0.- **Adoption du règlement numéro 741 autorisant des travaux de construction pour la réfection de ruelles phase 2010 et des rues Fournière et des Érables et décrétant une dépense et un emprunt n'excédant pas 3 516 560 \$**

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion du règlement d'emprunt numéro 741 a été donné à la séance ordinaire du 25 mai 2010 et que demande de dispense de lecture a été faite le même jour, tous les membres du Conseil en ayant reçu un exemplaire ;

CONSIDÉRANT QUE tous les membres du Conseil présents à cette séance déclarent l'avoir lu et renoncent à sa lecture ;

CONSIDÉRANT QUE l'objet dudit règlement, sa portée, son coût, le mode de financement, le mode de paiement ainsi que le remboursement ont été mentionnés ;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jean Turgeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ADOPTER le règlement # 741 autorisant des travaux de construction pour la réfection de ruelles phase 2010 et des rues Fournière et des Érables et décrétant une dépense et un emprunt n'excédant pas 3 516 560 \$ tel que présenté;

Ce règlement sera inséré au livre des règlements de la Ville;

Adoptée.

**RÉSOLUTION
2010-06-306**

- 3.0.- **Dossier loisirs : Municipalité de Rivière-Héva**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Malartic et la Municipalité de Rivière-Héva n'ont pas encore d'entente concernant le service des loisirs de la Ville de Malartic;



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic

CONSIDÉRANT QUE le moratoire pour en arriver à une entente se terminait le 1^{er} juin 2010;

CONSIDÉRANT QUE les deux conseils continuent leurs démarches afin de négocier une entente;

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Guy Morrissette

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'INTERDIRE l'accès aux infrastructures de loisirs de la Ville de Malartic par les utilisateurs résidents de Rivière-Héva;

D'ACCEPTER QUE les personnes qui sont des travailleurs ou des bénévoles aient accès à leur locaux et ce, même s'ils sont résidents de Rivière-Héva;

Adoptée.

**RÉSOLUTION
2010-06-307**

4.0.- Lampadaires de la rue Royale

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Jean Turgeon

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE REMPLACER les lampadaires du Chemin du Camping par ceux de la Rue Royale;

Adoptée.

**RÉSOLUTION
2010-06-308**

5.0.- Nomination du comité sélection : appel d'offres 2010-249 de services professionnels en ingénierie plans, devis et surveillance des travaux pour la réfection des rues Fournière et des Érables

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Daniel Magnan

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE NOMMER Mme Lucie Roger, directrice générale et trésorière, Monsieur Éric Cloutier, ingénieur, directeur du service technique, et Me Claudyne Maurice, greffière, pour le comité sélection pour l'appel d'offres 2010-249 de services professionnels en ingénierie plans, devis et surveillance des travaux pour la réfection des rues Fournière et des Érables;

Adoptée.

6.0.- Dossier Domtar

Point d'information.

**RÉSOLUTION
2010-06-309**

7.0.- Autorisation subvention Tour Abitibi-2010



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Daniel Magnan

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'AUTORISER un budget de 5 000 \$ pour la préparation du Tour de l'Abitibi 2010 à Malartic;

D'AUTORISER la directrice générale et trésorière à effectuer les réaménagements budgétaires à cet effet;

Adoptée.

8.0.- Rapport des différents comités des élus

Point d'information.

9.0.- Malartic en Santé

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Martin Ferron

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

D'ABROGER la résolution 2010-05-243;

D'AVERTIR le conseil d'administration de Malartic en Santé:

QUE les deux conseillers de la Ville de Malartic ne siègeront plus au conseil d'administration de Malartic en Santé;

QUE la permanence de la Ville de Malartic ne siègera plus au conseil d'administration de Malartic en Santé;

DE TRANSFÉRER la participation financière de la Ville de Malartic auprès de Malartic en Santé à la Commission de la qualité de vie du citoyen;

DE NE PLUS SOUSCRIRE d'assurance responsabilité pour le conseil d'administration de Malartic en Santé;

D'AVISER Villes et Villages en Santé que l'organisme mandaté est la Commission de la qualité de vie du citoyen;

Adoptée.

10.0.- Chandails Festival Western

Ce point est reporté.

11.0.- Travaux de réfection au Centre Michel Brière

IL EST PROPOSÉ par M. le conseiller Daniel Magnan

ET RÉSOLU UNANIMEMENT

RÉSOLUTION
2010-06-310

RÉSOLUTION
2010-06-311



No de résolution
ou annotation

**Procès-verbal du Conseil de la
Ville de Malartic**

D'AUTORISER les travaux au Centre Michel Brière pour le renforcement des bandes, de la porte de la surfaceuse et le remplacement du recouvrement de vinyle au prix de 4 370,95 \$ à Gestion C.M.B.;

Adoptée.

**RÉSOLUTION
2010-06-312**

12.0.- Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé à 19 h 20,

IL EST PROPOSÉ par M. le Conseiller Guy Morrissette

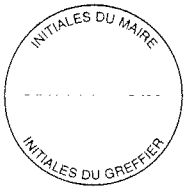
ET RÉSOLU UNANIMEMENT

DE CLORE la présente séance.

Adoptée

ANDRÉ VEZEAU
MAIRE

LUCIE ROGER
GREFFIÈRE ADJOINTE



No de résolution
ou annotation

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Malartic

